

PROCES-VERBAL SEANCE DU CM du 24/07/2023

1. COMPTE RENDU DES DECISIONS DE MADAME LE MAIRE SUR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : V. RAVET

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'en vertu de la délégation de pouvoirs qui lui a été conférée en date du 11/06/2020, elle a signé les documents suivants :

- Contrat de séjour temporaire à la résidence Dallex-Allombert avec Madame HINDERMEYER Odette à compter du 23/06/2023
- Contrat de séjour temporaire à la résidence Dallex-Allombert avec Madame MILLET Claudette à compter du 30/06/2023
- Contrat de séjour à la résidence Dallex-Allombert avec Monsieur DURAFFOURG Yves pour T2 à compter du 12/06/2023
- Contrat de séjour à la résidence Dallex-Allombert avec Madame CHARRON Marie-Louise pour T1Bis à compter du 10/07/2023
- Contrat de séjour à la résidence Dallex-Allombert avec Madame MILLET Claudette à compter du 11/07/2023
- Devis de TIHB SE (01100 BELLIGNAT) pour :
 - la fourniture d'un cadenas pompier pour barrière Rue Louise Michel pour un montant TTC de 90.00 €.
 - La fourniture et mise en place d'une serrure et gâche électrique pour le Groupe Scolaire « Les Sources » pour un montant TTC de 816.00 €
 - L'installation d'un poteau support pour stationnement vélos pour un montant TTC de 204.00 €
 - La fourniture et pose d'une marquise pour Mairie pour un montant TTC de 1 032.00 €
- Devis de MOTOCULTURE 01 (01100 ARBENT) pour l'achat de brosses + lames pour machine de désherbage service voirie pour un montant TTC de 463.01 €
- Devis de COLAS (01000 SAINT DENIS LES BOURG) pour les travaux de réfection Parking du Cimetière pour un montant TTC de 19 482.18 €
- Devis du Garage AUTOLINE (01100 BELLIGNAT) pour l'entretien du véhicule Espaces Verts MASCOTT pour un montant TTC de 615.00 €
- Devis de T-PSE CHARVET LA MURE BIANCO (01100 BELLIGNAT) pour complément de remplissage de la cuve en GNR pour un montant TTC de 730.30 €
- Devis de VISUAL PRINT (01100 OYONNAX) pour l'achat d'adhésifs pour panneau dépose minute, Police Municipale pour un montant TTC de 45.00 €
- Devis de BABOLAT (01360 LOYETTES) pour le remplacement d'un feu tricolore suite à sinistre Route de la Forge pour un montant TTC de 8 184.00 €
- Devis de GUILLEBERT (59790 RONCHIN) pour l'achat de petits matériels service Espaces Verts pour un montant TTC de 104.45 €
- Devis de SIGNAUX GIROD (71850 CHARNAY LES MACON) pour l'achat de panneaux de signalisation pour un montant TTC de 1 114.81 €
- Devis de GARRY MOTOCULTURE ((01440 VIRIAT) pour la réparation du véhicule Espaces Verts KUBOTA pour un montant TTC de 2 807.60 €.
- Devis de DORREGO FACADES (01100 ARBENT) pour la réfection du mur Sud Est du Cimetière communal pour un montant TTC de 17 696.40 €.
- Devis de ZEFELEC (01100 OYONNAX) pour :
 - Le remplacement de disjoncteurs coffret Forains place de l'hôtel de ville pour un montant de 659.52 € TTC

- L'installation d'un portier interphone et sonnette Groupe scolaire « Les Sources » pour un montant TTC de 4 091.58 €
- La recherche de pannes éclairage local service voirie pour un montant TTC de 150.00 €
- Devis de HENRI JULIEN (62401 BETHUNE) pour l'achat de vaisselle pour la MARPA pour un montant TTC de 908.77 €
- Devis de Ducruet France Hygiène (01 000 BOURG EN BRESSE) pour l'achat de distributeurs + recharge pour le nouveau multi-accueil du Centre Social et Culturel J. Prévert pour un montant de 542.57 € TTC.
- Devis de FROID ET MACHINES (01460 MONTREAL LA CLUSE) pour :
 - L'achat d'un MEUBLE BAS REFRIGERE pour la MARPA pour un montant TTC de 2 672.40 €
 - L'achat d'un lave-vaisselle pour le Multi-accueil Centre Social pour un montant TTC de 4 307.52 €
- Devis de CEMA (01100 BELLIGNAT) pour l'achat d'un lave-linge/Sèche-linge pour le Centre Social et Culturel J ; Prévert pour un montant TTC de 2 656.01 €.
- Devis de TRIGANO (72600 MAMERS) pour l'achat de deux tonnelles services Festivités pour un montant TTC de 2 512.80 €
- Devis de F. PERRIER pour la coupe de CINQ arbres sur terrain communal du Chatelard jouxtant une parcelle privée (lotissement du quart) pour un montant HT de 400.00 €
- Devis des Pompes Funèbres JOLLET (01100 OYONNAX) pour la dépose et repose de VINGT DEUX Stèles dans le cimetière communal pour un montant TTC de 6 000.00 €
- Devis de BUREAU DE VERIFICATION DES CHAPITEAUX TENTES STRUCTURES 559660 MERVILLE) pour la vérification périodique des chapiteaux pour un montant TTC de 402.60 €
- Devis de Madame Noémie GOYET, Commissaire de Justice (01100 BELLIGNAT) pour Constat avant travaux de dépose des stèles (avant réfection d'un mur du Cimetière) pour un montant TTC de 489.20 €.
- Devis de LASER MOUVEMENT (91 470 LIMOURS) pour SHOW LASER ET MACHINE A FUMEE pour la Fête Patronale pour un montant TTC de 6 000.00 €
- Contrat d'engagement avec l'Orchestre CHARLY PAG pour animation du 14 Juillet sur la Place du Village de 11H30 à 18H00 pour un montant TTC de 1 362.62 €
- Devis de SAVOIR PLUS pour l'achat bloc de construction pour l'Ecole Maternelle « Les Sources » pour un montant TTC de 162.90 €
- Devis de AddICT (01150 LAGNIEU) pour le remplacement du matériel WIFI défectueux de la MAFS pour un montant TTC de 2 758.80 € et Contrat de service pour le maintien des systèmes installés pour un montant HT de 300.00 €/annuel.
- Devis de MOSAIC informatique pour le renouvellement des licences EST de la mairie pour un montant TTC de 230,40 € TTC
- Devis de FSPI (01580 IZERNORE) pour l'achat de housse extincteur pour le multi-accueil du centre social un montant TTC de 95.46 €
- Devis de AREMA (38110 ROCHETOIRIN) pour achat de fourniture pour peinture routière pour un montant TTC de 112.20 €
- Devis de TRANS JURA CARS (01100 OYONNAX) pour voyage scolaire de la Maternelle « Les Sources » et Cp Sources à ROMANECHÉ THORINS TOUROPARC le Jeudi 08 Juin 2023 pour un montant TTC de 1 280.00 €
- Devis de M2B TELECOM (ARBENT) pour le projet de vidéoprotection 2023, pour un montant de 24520.80 € TTC
- Accord de principe sur participation au projet de création de points de rencontre de secours (PRS) en forêt, avec HBA. (Hba prend en charge les panneaux et la commune les implante)
- Commande chez WESCO de 60 protèges-couchettes pour la maternelle Pré des Saules pour un montant de 547.20 €.
- Renouvellement de la ligne de trésorerie interactive avec la Caisse d'Épargne d'un montant de 300 000 € - frais de dossier

0.40% - taux d'intérêt de €STR + 0.89%.

Le Conseil après en avoir délibéré, à l'unanimité

DONNE acte à Madame le Maire, des actes de gestion définis ci-dessus dans le cadre de la délégation de pouvoirs qui lui a été accordée en application de la loi du 17 Décembre 1970.



2. JARDIN DU SOUVENIR – PUIITS DE CENDRES

Rapporteur : V. RAVET

Madame le Maire rappelle que les communes sont seules compétentes pour créer et gérer les sites cinéraires conformément à l'article L 2223-40 du code général des collectivités territoriales dit CGCT.

La commune possède déjà un site cinéraire destiné à l'accueil des cendres des personnes décédées dont le corps a donné lieu à crémation conformément à l'article L 2223-1 du CGCT : **le columbarium et les cavurnes.**

Il est rappelé que conformément à l'article L 2223-18-2 du CGCT, la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles peut décider que les cendres sont, en totalité soit :

-  Conservées dans l'urne cinéraire, qui peut être inhumée dans une sépulture ou déposée dans une case de columbarium ou scellée sur un monument funéraire à l'intérieur d'un cimetière ou d'un site cinéraire ;
-  Dispersées dans un espace aménagé à cet effet d'un cimetière ou d'un site cinéraire ;



-  Dispersées en pleine nature, sauf sur les voies publiques.

Madame le Maire propose au conseil de municipal de créer au Cimetière de BELLIGNAT
- **un espace de dispersion qui prend la forme d'un puit de cendres...**

Ce nouvel équipement et son implantation est identifié dans le plan joint à la présente délibération.

Madame le Maire précise que l'espace de dispersion des cendres **doit être doté d'un équipement mentionnant l'identité des défunts conformément à l'article L 2223-2 du CGCT.**

L'utilisation de cet équipement **est gratuite pour les administrés**, quel que soit le mode d'identification choisi.

Le conseil municipal décide que ce dispositif d'identification sera un Registre papier.

Toute dispersion fera donc l'objet d'un enregistrement sur un registre dans les services municipaux.

Madame le Maire propose que la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles puisse, **si elle le souhaite**, faire apposer une plaque nominative sur le totem réalisée à cet effet.

En tant que gestionnaire du jardin, elle propose de choisir le modèle de plaque suivant qui restera à la charge du pétitionnaire et apposée par les services municipaux.



Plaque (11 cm x 7.3 cm) en laiton avec liseré doré, gravure dorée en relief.

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal, ACCEPTE à l'unanimité

3. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE CENTRE SOCIAL J. PREVERT

Rapporteur : Hervé PICHON

La Mairie va confier la distribution de la 6^{ème} lettre d'information aux habitants du Pré des Saules au centre social. (**Plaquettes QUATRE PAGES sur l'évolution du quartier du Pré des Saules**)

De même, un groupe de dix à quinze jeunes a participé au nettoyage du quartier semaine 27 et 28.

Afin de les dédommager et de leur permettre de participer à des actions du Centre Social et Culturel J. Prévert, Monsieur Hervé PICHON propose de verser la somme de **500 €** au Centre Social et Culturel.

Cette somme sera utilisée pour *financer des activités du programme vacances d'été.*

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité

ACCEPTE de verser une subvention exceptionnelle de **500 €** au Centre Social et Culturel Jacques Prévert, en contrepartie de l'organisation de cette distribution.

DECIDE que cette somme sera prise au compte 6574 du BP 2023

4. TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE

Rapporteur : Catherine NIOGRET

Comme chaque année, il convient de délibérer sur le tarif du repas du restaurant scolaire applicable dès la rentrée scolaire prochaine.

Le prix du repas au Restaurant Scolaire est de 4.40 €, il avait fait l'objet l'année dernière d'une augmentation de 0.30 € ou trente centimes.

Ce tarif est révisé chaque année pour la rentrée scolaire.

Conformément à l'avis de la commission scolaire du 23 Mai dernier, Il est proposé d'augmenter le prix de repas et de le passer à 4.60 € pour l'année scolaire 2023/2024.

Il est rappelé que ce tarif est un tarif unique applicable dès la rentrée 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité

FIXE le prix de vente du ticket à **4.60 €** pour l'année scolaire 2023.2024

DIT que ce prix sera effectif à compter de la rentrée scolaire 2023.2024 et ce pour l'année scolaire.

TOUR DE TABLE DES COMMISSIONS

Mme Chantal GUILLAUBEZ indique qu'il y a encore en ce moment des mouvements au sein de la Résidence DALLEX-ALLOMBERT. Reste à louer un T1 bis pour lequel il y a des contacts en cours. Pour la première fois un couple a intégré l'établissement dans un T2. Les animations s'enchaînent avec notamment MARPA plage – la visite du musée du peigne, une sortie au lac Genin, etc....

Le multi-accueil du Centre social et culturel Prévert est pratiquement terminé. La visite de sécurité a eu lieu le 21 juillet et la visite d'ouverture de la PMI est prévue le 29/8/2024. Accueil des enfants dans les nouveaux locaux le 4 septembre 2023. Les travaux se poursuivront avec la réfection des locaux actuels pour se terminer d'ici la fin de l'année.

Mme Catherine NIOGRET indique que la fin de l'année s'est bien passée avec notamment la réalisation des voyages scolaires et des diverses sorties prévues. Elle remercie particulièrement les ruchers du Haut-Bugey pour leurs interventions dans les écoles qui ont été

appréciés de tous. Elle indique le départ en retraite d'un agent du restaurant scolaire au 31 juillet, qui sera remplacée par une mutation interne. Les recrutements sont en cours pour la rentrée scolaire prochaine, avec des modifications dans l'organisation.

Benoit VINCENT indique que les travaux de construction des 7 pavillons « SEMCODA » dans le cadre du projet de relogement des semi-sédentaires de l'Aire de Brion ont débutés. Démarrage des fondations en semaine 30.

A l'Espace Santé, les levées de réserves se poursuivent peu à peu pour les travaux relatifs à l'extension. Dans la partie ancienne de l'Espace Santé, les travaux d'isolation et de climatisation se poursuivent avec une problématique en cours en lien avec les puits de lumière qui reposent uniquement sur la structure des plafonds en place. Une demande d'intervention au titre de la décennale est en cours auprès de l'entreprise installatrice des puits de lumière en 2018.

Au Centre Social, comme l'a indiqué Chantal le chantier de création du nouveau multi-accueil touche à sa fin. Les abords sont aussi en cours de réalisation avec notamment la création des murs de soutènements et la réalisation de la liaison douce juste devant le centre.

Les travaux de raccordement au réseau de chaleur urbain de l'école du pré des saules ont aussi démarré avec l'installation de la zone de stockage dans la cour de l'école. Le terrassement est prévu en semaines 33 et 34 pour pose des tubes et remblaiement en S35 et 36. Les travaux devront impérativement être terminés avant la rentrée des classes. Les 2 chaudières gaz actuels seront donc évacuées prochainement. Grace aux CEE et autres aides, ces travaux ne coutent rien à la commune. La police d'abonnement avec IDEX a été signée.

Mme le Maire indique aussi que la visite de réception des travaux du lycée Arbez carme (cuisine et salle de restauration) s'est bien passée, les élèves vont pouvoir de nouveau manger sur place. 234 places pour 1200 élèves accueillis). Elle indique par ailleurs un taux de réussite au bac supérieur aux autres établissements (97%) et des inquiétudes quant aux effectifs à venir (fermetures de classes possibles).

Véronique PITTION indique qu'au niveau budgétaire, il n'y a pas de problématiques particulières, la réalisation des investissements se poursuit avec l'installation de la zone de fitness, les de biens mobiliers (frigos- lave-linge sèche-linge- tonnelles, etc...) , les divers travaux dans les bâtiments publics, (Wifi Maison Sambardy – sonnette et gâche électrique école des sources) et les travaux en lien avec l'ANRU.

A noter, la baisse significative de dépenses énergétiques avec une facture Gaz équivalente à l'année dernière et une facture EDF qui sera négative (avec prime « avantage opération ARENH – SIEA qui émane de la démarche spéculative du SIEA).

Elle indique aussi que suite aux demandes de subventions faites, nous n'avons pas encore de retour du fond vert mais celui du fond de concours HBA pour les travaux sur l'éclairage public. (13 486.68 €)

Mme le maire indique que HBA est lauréate d'un appel à candidature de l'ADEME et réalise actuellement son schéma directeur vélo.

Concernant les travaux, Daniel MILLET informe le conseil des activités actuels des services (– peinture routière – préparation des festivités- désherbage, etc...) et- des travaux réalisés par des entreprises extérieures. Il précise que la route de Nierme sera faite avant la montée de la combe au noir.

Hervé PICHON interroge les conseillers sur la bonne réception du dernier petit renouillu. En effet, comme cela était pressenti, des maisons ont été oubliées..... Le mode de distribution est peut-être à revoir ? (Conserver le porte à porte ? , mettre les magazines à disposition des commerces et en mairie ? le distribuer nous-même ? etc...) – la lettre des habitants du Pré des saules sera distribuée semaine prochaine par les jeunes du centre.

Il indique que l'espace sportif des pierres dressées est en place mais pas officiellement ouvert au public. Une partie en terre est à aménager pour permettre l'ouverture. Les bancs – poubelles et arceaux à vélo sont aussi à prévoir...

La fête patronale se prépare avec un programme bien étoffé. Galette du sou – concours de pétanque – retraite aux flambeaux avec BATUCADA – Show laser et bal le samedi , le dimanche course de vélo et feu d'artifice.

A noter :

- Tour de l'Ain le 2 aout 2023 (avec passage avenue d'Oyonnax)
- Forum des associations le 9 septembre avec la journée partage et découverte de la Marpa. (location de rosalias faites)
- Inauguration du multi-accueil et des jardins le vendredi 20 octobre.
- Fête des récoltes le 30 septembre

Dans la perspective des nouveaux contrats de ville qui devront être rédigés à la fin de l'année, une vaste consultation citoyenne doit être organisée. La fédération des Centres sociaux a été chargée de conduire ces recueils de paroles des habitants. Cette démarche est organisée en trois phases :

- un travail de collecte sur le terrain dans chaque quartier qui s'est terminée en juillet et dont la synthèse est remontée à la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités ;
- des rencontres de restitution, par quartiers en septembre afin d'affiner les pistes qui se sont dégagées et enfin
- une rencontre départementale, fin novembre, pour confronter les orientations choisies par les différents futurs contrats de ville.

Il est très important de mobiliser le maximum d'acteurs.. A Bellignat la 2de phase de « restitution » sera organisée sur l'espace de convivialité (à côté du centre et des jardins) **le 30 septembre après-midi (15H / 18H) – dans le cadre de la fête des récoltes.**

Le Secrétaire de Séance,

V. PITTION



Le Maire,

V. RAVET

